Condition féminine Canada Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2014 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Condition féminine Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Condition féminine Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de Condition féminine Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement du personnel qualifié et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les effectifs de Condition féminine Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés qui s'y rapportent et à apporter les ajustements nécessaires.

Condition féminine Canada fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2011-2012 par le Bureau du contrôleur général du Canada. Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web de l'agence, à l'adresse suivante : http://www.swc-cfc.gc.ca/trans/account-resp/pr/cca-vmc/index-fra.html.

Les états financiers de Condition féminine Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Meena Ballantyne, Administratrice générale Condition féminine Canada Gatineau, Canada Le 5 août 2014 Anik Lapointe Dirigeante principale des finances

Condition féminine Canada État de la situation financière (non audité) Au 31 mars

(en dollars)

	2014	_	2013	
Passifs				
Créditeurs et charges à payer (Note 4)	3 668 925	\$	2 884 795	\$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	323 167		395 133	
Avantages sociaux futurs (Note 5)	335 351		460 828	
Total des passifs	4 327 443	\$	3 740 756	\$
Actifs financiers				
Montant à recevoir du Trésor	3 551 168		2 641 380	
Débiteurs et avances (Note 6)	66 213		14 251	
Total des actifs financiers nets	3 617 381	\$	2 655 631	\$
Dette nette ministérielle	710 062	\$	1 085 125	\$
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles (Note 7)	609 223		90 917	
Total des actifs non financiers	609 223	\$	90 917	\$
Situation financière nette ministérielle	(100 839)	_ 	(994 208)	\$
oltuation infanciere nette ministeriene	(100 033)	- " —	(334 200)	_
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.				
Meena Ballantyne, Administratrice générale A	nik Lapointe, Dirigeante pri	ncinal	lo dos financo	

Condition féminine Canada
Gatineau, Canada

Le 5 août 2014

Anik Lapointe, Dirigeante principale des finances Condition féminine Canada

Condition féminine Canada

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité) Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2014		2014	_	2013	
	Résultats prévus					
Charges						
Participation des femmes à la société canadienne					22 979 644	\$
Elaboration, planification et analyse des politiques stratégiques					2 446 185	
Avancement de l'égalité pour les femmes	24 484 000	\$	23 181 897	\$		
Impulsion, savoir-faire et conseils	2 520 000		2 482 054			
Services internes	4 112 000	_	6 371 020	_	5 681 383	
Total des charges	31 116 000	\$	32 034 971	\$	31 107 212	\$
Revenus						
Revenus divers	_		2 004		125	
		-	2 004	-	125	
Total des revenus	-		2 004		125	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	31 116 000	\$	32 032 967	\$	31 107 087	\$
Financement du gouvernement						
Encaisse nette fournie par le gouvernement	29 635 000		30 568 533		31 498 853	
Variations des montants à recevoir du Trésor	(17 000)		909 788		(1 687 953)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (Note 8)	1 434 000		1 448 015		1 513 025	
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	64 000	\$	(893 369)	\$	(216 838)	\$
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	(927 000)	\$	(994 208)	\$	(1 211 046)	\$
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	(991 000)	\$	(100 839)	\$	(994 208)	\$

Information sectorielle (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Condition féminine Canada État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité) Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2014 2014		2014		2013	
_	Résultats prévus			-		
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	64 000	\$	(893 369)	\$	(216 838)	\$
Variation due aux immobilisations corporelles						
Acquisition d'immobilisations corporelles	46 000		583 890		18 963	
Amortissement des immobilisations corporelles	(78 000)		(65 584)		(88 709)	
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-		(2 004)		-	
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	-		2 004		-	
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(33 000)	\$	518 306	\$	(69 746)	\$
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	31 000	\$	(375 063)	\$	(286 584)	\$
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 044 000	\$	1 085 125	\$	1 371 709	\$
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	1 075 000	\$	710 062	\$	1 085 125	V

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Condition féminine Canada État des flux de trésorerie (non audité) Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2014	 2013	
Activités de fonctionnement			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	32 032 967	\$ 31 107 087	\$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :			
Amortissement des immobilisations corporelles	(65 584)	(88 709)	
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	2 004	-	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (Note 8)	(1 448 015)	(1 513 025)	
Variations de l'état de la situation financière :			
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	51 962	(155 611)	
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(784 130)	1 986 108	
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	71 966	(45 001)	
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	125 477	189 041	
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	29 986 647	\$ 31 479 890	\$
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations corporelles	583 890	18 963	
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 004)	-	
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	581 886	\$ 18 963	\$
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	30 568 533	\$ 31 498 853	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

Le gouvernement du Canada a créé Condition féminine Canada (CFC ou l'agence) en 1976 afin « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (décret 1976-779). L'exécution de ce mandat est, en outre, guidée par la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à laquelle adhère le Canada. CFC joue un rôle clé dans l'effort que déploie le gouvernement du Canada pour honorer l'engagement qu'il a pris de bâtir une société englobant et respectant l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens en travaillant pour ce faire à promouvoir l'égalité et la pleine participation des femmes au Canada.

Résultat stratégique: Égalité entre les sexes et pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. Pour faire avancer concrètement l'égalité, CFC est bien résolu à consulter les agences non gouvernementales, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les secteurs privé et bénévole ainsi que les agences internationales, et à agir de concert avec eux.

Programmes:

- ✓ Avancement de l'égalité pour les femmes : CFC soutient des interventions et des innovations favorisant l'égalité entre les sexes. Pour ce faire, CFC investit dans une variété de projets. Le programme octroie des subventions et des contributions financières à des organismes qui font progresser l'égalité entre les sexes dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays. Les projets financés sont d'envergure nationale, régionale ou locale et contribuent à créer des conditions propices à la réussite des femmes au Canada.
- ✓ Impulsion, savoir-faire et conseils: CFC encourage une meilleure compréhension de la situation des femmes au Canada et invite la population canadienne à prendre part aux efforts pour faire progresser l'égalité entre les sexes. CFC fournit également des analyses et des conseils en matière de politiques stratégiques, jouant le rôle de courtier de savoir auprès des institutions fédérales et d'autres intervenantes ou intervenants afin de les soutenir dans la poursuite de l'égalité entre les sexes. Ses activités de communication sont un élément clé de ce programme et commémorent des dates importantes pour les femmes, comme le Mois de l'histoire des femmes et la Journée de l'affaire « personne ».
- ✓ Services internes: Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés de façon à répondre aux besoins des programmes et d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants: services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a. Autorisations parlementaires L'agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'agence diffère de celle des rapports financiers préparés selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.
- b. Encaisse nette fournie par le gouvernement L'agence exerce ses activités au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères et agences au sein du gouvernement fédéral.
- c. Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'agence et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'agence a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- d. **Revenus -** Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

- e. Charges Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice
 - ✓ Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.
 - ✓ Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les fonctionnaires en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
 - ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f. Avantages sociaux futurs -

- i. Prestations de retraite: Les employées et employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'agence découlant du régime. La responsabilité de l'agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. Indemnités de départ : Certains fonctionnaires ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employées et employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employées et employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.
- g. **Les débiteurs -** Les débiteurs sont évalués au plus faible du coût et de la valeur recouvrable nette. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- h. Immobilisations corporelles Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties comme suit, selon la méthode linéaire, sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatique	3 à 5 ans
Autre équipement, y compris les meubles	3 à 5 ans

i. Incertitude relative à la mesure - La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

L'agence est principalement financée par des autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'agence pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés:

	2014	2013
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	32 032 967	31 107 087
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par des ministères fédéraux (note 8)	(1 448 015)	(1 513 025)
Diminution des avantages sociaux futurs	125 477	189 041
Amortissement des immobilisations corporelles	(65 584)	(88 709)
Recouvrement de dépenses d'exercices antérieurs	119 575	59 706
Gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles	2 004	-
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	71 966	(45 001)
Autre	3	125
	(1 194 574)	(1 397 863)
Ajustement pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	583 890	18 963
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	31 422 283	29 728 187

b) Autorisations fournies et utilisées :

	2014	2013
	(en dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement	11 625 969	10 310 751
Crédit 30 - Subventions et contributions	19 033 333	19 033 334
Montants législatifs	1 327 619	1 262 449
Moins:		
Périmés : Dépenses de fonctionnement	(562 509)	(732 009)
Périmés : Subventions et contributions	-	(146 288)
Périmés: Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	125	(50)
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(2 004)	-
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	31 422 283	29 728 187

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant donne le détail des créditeurs et des charges à payer de l'agence:

	2014	2013
	(en dollars)	
Créditeurs – autres ministères et organismes	136 300	46 906
Créditeurs – parties externes	2 617 971	2 113 670
Total des créditeurs	2 754 271	2 160 576
Charges à payer	914 654	724 219
Total des créditeurs et des charges à payer	3 668 925	2 884 795

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employées et employés de l'agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2013-2014, les charges s'élèvent à 931 952 \$ (901 353 \$ en 2012-2013). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1.6 fois (1.7 fois pour 2012-2013) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1.5 fois (1.6 fois en 2012-2013) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'agence envers le régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) Indemnités de départ

L'agence verse des indemnités de départ aux employées et employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient:

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employées et d'employés et conformément aux changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de quelques membres du personnel non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employées et employés a cessé en 2012. Les employées et employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante des prestations à la cessation de leur emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

	2014	2013
	(en dolla	ırs)
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	460 828	649 869
Charge pour l'exercice	308 778	136 375
Prestations versées pendant l'exercice	(434 255)	(325 416)
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	335 351	460 828

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances de l'agence :

	2014	2013	
	(en dollars)		
Débiteurs - autres organismes et ministères	10 255	8 495	
Débiteurs - parties externes	54 558	4 356	
Avances aux employées et employés	1 400	1 400	
Débiteurs nets	66 213	14 251	

7. Immobilisations corporelles

(en dollars)

	Coût			
Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture	
Matériel informatique	602 388	338 730	941 118	
Logiciels informatiques	189 393	-	189 393	
Autre matériel, y compris le mobilier	277 322	245 160	522 482	
Total	1 069 103	583 890	1 652 993	

Amortissement cumulé				
Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture		
548 935	41 115	590 050		
170 499	14 685	185 184		
258 752	9 784	268 536		
978 186	65 584	1 043 770		

Valeur					
comptable nette					
2014	2013				
351 068	53 453				
4 209	18 894				
253 946	18 570				
609 223	90 917				

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'agence est apparentée à tous les autres agences, ministères et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, l'agence a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, l'agence a reçu gratuitement des services (installations et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires) de certaines organisations de services communs. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence :

	2014	2013	
	(en dollars)		
Installations	799 331	839 258	
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	648 684	673 767	
Total	1 448 015	1 513 025	

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes au public. Le gouvernement fait donc appel à des agences centrales et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et agences. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et agences par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'agence

b) Autres transactions entre apparentés

	2014	2013	
	(en dollars)		
Charges – autres ministères et agences	2 258 484	1 558 938	
Revenus – autres ministères et agences	2 004	125	

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

9. Information sectorielle

L'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de l'agence. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les programmes selon les grandes catégories d'articles de dépenses et de types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

				2014	2013
			•	(en d	ollars)
	Avancement de l'égalité pour les femmes	Impulsion, savoir-faire et conseils	Services internes	Total	Total
Paiements de transfert à des organismes provinciaux sans but lucratif et à des organismes nationaux	19 033 333	-	-	19 033 333	18 887 046
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux des employés	3 524 706	2 052 725	4 460 220	10 037 651	9 787 073
Installations	278 035	161 684	359 612	799 331	839 258
Services professionnels et spécialisés	148 698	115 076	905 378	1 169 152	557 566
Information	6 097	7 586	84 086	97 769	298 518
Déplacements et réinstallations	129 738	83 557	91 427	304 722	232 151
Communication	84 661	50 398	107 444	242 503	158 522
Location d'équipement	20 310	8 830	105 101	134 241	124 834
Machines et matériel	16 945	87	150 381	167 413	93 981
Amortissement d'immobilisations corporelles	-	-	65 584	65 584	88 709
Services publics, matériel et fournitures	10 315	2 109	21 964	34 388	29 630
Entretien et réparation d'équipement	1 116	-	43 605	44 721	9 170
Autre	(72 057)	2	(23 782)	(95 837)	754
Total – Charges de fonctionnement	4 148 564	2 482 054	6 371 020	13 001 638	12 220 166
Total – Charges	23 181 897	2 482 054	6 371 020	32 034 971	31 107 212
Revenus					
Revenus divers		-	2 004	2 004	125
Total – Revenus	-	-	2 004	2 004	125
Coût net des activités poursuivies	23 181 897	2 482 054	6 369 016	32 032 967	31 107 087